

***Le Comité de vigilance des activités portuaires
salue la décision du fédéral concernant le projet Laurentia***

Les membres du Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) souhaitent saluer la décision du Gouverneur en conseil concernant l'agrandissement de l'administration du Port de Québec, le projet Laurentia. Tel qu'attendu par le CVAP, le projet a définitivement été refusé dans sa formule actuelle.

Au cours des dernières années, les membres du CVAP ont eu de nombreuses rencontres avec les professionnels et partenaires du Port afin de comprendre le projet et ses impacts en profondeur. Le comité a participé activement au processus d'évaluation de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada via le mémoire que le CVAP a produit afin de partager ses inquiétudes quant à la qualité de l'air et des milieux de vie voisins du projet. Récemment, le CVAP constatait que les mesures de mitigation proposées par le Port n'étaient pas satisfaisantes. La décision finale du gouvernement fédéral est donc un soulagement pour le CVAP.

Le CVAP poursuivra son travail avec les partenaires et sa collaboration avec le Port de Québec sur leurs opérations existantes et futures. Il faut s'assurer que les meilleures pratiques sont mises en place pour la protection de l'environnement et que les préoccupations citoyennes soient entendues.

Le CVAP tient à souligner l'apport des différents groupes et personnes qui se sont exprimés pour la protection de leur milieu de vie. Cette décision met en lumière que les groupes de citoyens ont leur mot à dire.

À propos du Comité de vigilance des activités portuaires

Le Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) a été créé en mai 2013 à l'initiative de la ministre de la Capitale-Nationale de l'époque, Mme Agnès Maltais, et du maire de Québec, et ce, en réaction aux épisodes des poussières rouges. Le CVAP est composé de personnes issues d'organisations représentatives des citoyens et des différents groupes touchés par les activités portuaires. Sa mission est de formuler des recommandations quant aux améliorations à apporter pour atténuer les impacts négatifs des opérations du Port de Québec sur le milieu urbain dense qu'il juxtapose. Depuis 2015, le CVAP a suivi et commenté les différentes versions du projet d'agrandissement du Port de Québec.

-30-

Sources :

Audrey Lanier
Coordinatrice du CVAP
audrey.lanier@cre-capitale.org
418 522 0006 poste 3127

Suzanne Verreault
Présidente du CVAP